

et

SOCIÉTÉS

ISSN - 0184 - 77.83

Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques, Sociales

La durée d'activité professionnelle

Le projet des pouvoirs publics de prendre en compte, dans la détermination du moment de retraite, non seulement l'âge mais aussi la *durée d'activité professionnelle* attire l'attention sur cette grandeur encore peu étudiée, ne serait-ce que parce que, dans le recensement de la population, la date de naissance est demandée, mais non les dates successives d'entrée et de sortie d'activité.

Nombres calculés d'années de travail

A partir des taux de mortalité par âge et des taux d'activité par âge (proportions, parmi les personnes de chaque âge, de celles qui exercent une activité professionnelle), on peut calculer les *durées moyennes d'activité* à laquelle correspondrait leur stabilité indéfinie. On peut considérer la durée d'activité des seules personnes parvenant à l'âge de la retraite (*durée moyenne brute*) ou celle de la totalité des individus, qu'ils meurent ou non avant cet âge (*durée moyenne nette*). Dans les conditions du début du siècle, l'écart entre les deux notions était très important, en raison de la mortalité avant et pendant la vie professionnelle : au recensement de 1906, pour le sexe masculin, en moyenne 59 ans pour la durée « brute », 32 ans pour la durée « nette » (tableau 1). Cette durée nette a augmenté pendant la première moitié du siècle, a atteint un maximum de 40 ans au recensement de 1946, puis a diminué, retrouvant son niveau des années 30, autour de 37 ans ; dans le même temps, l'espérance de vie masculine s'est allongée de moitié, progressant de 46 ans à 69 ans. *Tout s'est passé comme si la baisse de la mortalité, qui augmentait les durées moyennes de vie et de vie active, avait été finalement compensée par des prises d'activité plus tardives et par des sorties d'activité plus précoces.* L'abaissement de l'âge de sortie définitive d'activité est d'ailleurs largement lié à la montée du salariat et à la diminution de l'importance des professions indépendantes (agriculteurs, artisans et

Tableau 1. — France. Durées moyennes de vie et de vie active à différentes époques (observations « transversales »)

	Conditions (1) de			
	1906	1931	1946	1978
	Années			
<i>Hommes</i>				
Durée d'activité brute	59	59	57	41
Durée d'activité nette	32	37	40	37
Espérance de vie à la naissance	46	54	60	69
<i>Femmes</i>				
Durée d'activité brute	32	30	30	26
Durée d'activité nette	19	21	23	25
Espérance de vie à la naissance	50	59	65	77

(1) Taux de mortalité et d'activité mesurés l'année citée.

commerçants), dans lesquelles la cessation d'activité est progressive et tardive. Mais les deux phénomènes n'ont pas été simultanés : la baisse de la mortalité a commencé plus tôt que la mise en place des systèmes de retraite.

Procréer un garçon, au début du siècle, signifiait mettre à la disposition de la société 32 ans d'activité, et mettre à sa charge 14 ans de non-activité (46-32). Aujourd'hui procréer ce garçon fournira un peu plus d'activité (37 ans), mais aussi 32 ans de non-activité (69-37).

Cette augmentation de 18 ans de la période de non-activité, passée de 14 à 32 ans en moyenne, peut être décomposée :

- en un gain de 8 ans de la durée moyenne *avant* l'activité (enfance et scolarité) du fait de la baisse de la mortalité infantile et de l'allongement de la scolarité ;

- et une augmentation de 10 ans de la durée moyenne après activité (retraite) du fait de la baisse de la mortalité et de l'abaissement de l'âge de la retraite.

Pour les femmes, les mêmes calculs peuvent être faits (tableau 1) mais sont d'interprétation plus délicats, puisqu'aux phénomènes entrant en jeu pour les hommes (baisse de la mortalité, allon-

gement de la scolarité, prise de retraite plus précoce) s'ajoutent les transformations de l'activité professionnelle féminine, souvent évoquées dans ce bulletin (voir n° 96, 111, 146).

Entrées et sorties d'activité

Le calcul précédent était fondé sur l'observation des *situations* d'activité, une année donnée. Mais pour les périodes récentes, on dispose aussi d'informations sur la *mobilité* entre non-activité et activité grâce à l'enquête sur l'emploi de l'INSEE. Il devient possible de déterminer, sous certaines hypothèses de stationnarité, quelles seraient, non seulement la moyenne, mais aussi la distribution des durées d'activité si, à chaque âge, la fréquence des entrées et des sorties d'activités demeurait indéfiniment au niveau observé une année donnée (1). Il s'agit en quelque sorte de voir quelles seraient les durées d'activité professionnelle des jeunes gens qui entrent actuellement dans la vie active, si les comportements de « sortie d'activité » devaient rester indéfiniment ceux d'aujourd'hui. Avec les résultats de l'année 1978, on obtient le graphique 1. La courbe d'activité masculine est, comme on voit, relativement « pointue », ce qui traduit la relative homogénéité des durées de carrière des hommes. Avec les hypothèses faites, la durée moyenne d'activité (nette) serait de 36,1 ans, mais la durée la plus fréquente serait de 40 ans ; pour 10 % des hommes, elle serait de plus de 46 ans ; pour 10 %, de moins de 25 ans en raison de décès en cours d'activité. La distribution des durées de non-activité professionnelle (enfance, scolarité et retraite) est la somme de deux distributions visibles sur le graphique : celle de la population qui atteint effectivement l'âge de la retraite et celle de la population qui meurt avant cet âge. Pour les hommes qui parviennent à la retraite, la durée moyenne d'activité (« brute ») serait 40,1 ans.

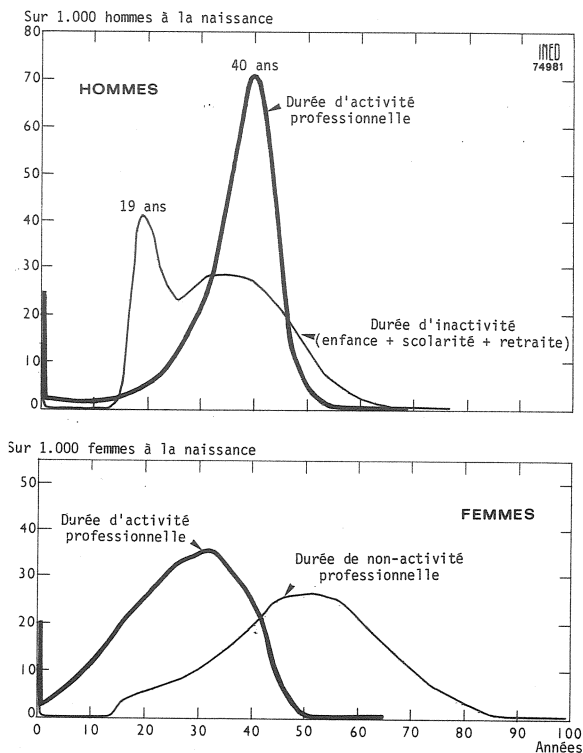
La durée de retraite est affectée d'une forte variabilité, liée à celles :

1. - des âges de prise de retraite,
2. - de l'inégalité des individus devant la mort, dont une part est d'origine sociale (2). Sur 1 000 individus de sexe masculin, dans les conditions 1978 de mortalité, d'entrée en activité et de sortie d'activité, 25 mourraient avant leur entrée en activité (mortalité infantile plus accidents mortels affectant des jeunes gens) ; 230 mourraient avant leur sortie d'activité et auraient donc une durée de retraite nulle ; mais pour 100 autres, la durée de retraite serait supérieure à 27 ans ; la durée moyenne de retraite, tous cas considérés, serait 13 ans.

Pour les femmes, les courbes sont beaucoup

(1) Cf « Espérance de vie active, reprise d'activité féminine : un modèle », par Nicolas Brouard, *Revue économique*, novembre 1980.

(2) Dans les conditions de mortalité actuelles, 10 % des hommes dépasseraient 87 ans et 10 % des femmes 92 ans.



Graphique 1 - Distributions des durées d'activité et de non-activité professionnelle (Conditions 1978 d'entrée et de sortie d'activité)

plus « étalées » : les moyennes avec les chiffres de 1978 sont de 27 ans d'activité professionnelle, mais la variabilité est considérable : pour 10 % des femmes la durée d'activité professionnelle serait supérieure à 41 ans, pour 10 % elle serait inférieure à 12 ans.

Activité et non-activité professionnelles

Il est fréquent de calculer le rapport à un instant donné du nombre d'« actifs » à celui des « inactifs ». Par exemple, au recensement de 1975, ces rapports étaient de 1,13 pour les hommes (13,64 millions d'actifs, 12,10 millions d'inactifs) et de 0,43 pour les femmes (8,13 millions d'« actives », 18,72 millions d'« inactives »). L'équivalent, à l'échelon individuel, est le rapport entre la durée d'activité et la durée de non-activité professionnelle. Sur la base des données de l'enquête de 1978, on trouve 1,1 pour les hommes, soit une valeur proche de celle enregistrée en 1975. Mais pour les femmes, on trouve 0,58, ce qui traduit une forte augmentation actuelle de l'activité professionnelle féminine. Mais 20 % des femmes seraient au-dessous de 0,11 et 10 % au-dessus de 0,92.

Durées constatées

Ces calculs, fondés sur l'hypothèse de stationnarité, permettent d'obtenir des résultats qui seraient autrement inaccessibles, mais qui res-

tent théoriques. Pour les confronter à la réalité et à la variété des carrières individuelles, on ne dispose guère que de rares enquêtes démographiques (3) et sociologiques (4). Mais l'exploitation des données détenues par les caisses de retraite devrait permettre de sensibles progrès. Déjà l'ARRCO (5) vient de procéder à une telle exploitation pour les anciens salariés ayant obtenus la liquidation de leur retraite complémentaire ARRCO en 1979, soit 312 000 dossiers (166 000 hommes et 146 000 femmes), ce qui est considérable, même si la population concernée n'est pas strictement représentative de la population dans son ensemble. On trouve des durées moyennes d'activité — qui incluent certaines périodes de « chômage validable » — de 43,1 ans pour les hommes et de 33,9 ans pour les femmes. Encore ces chiffres sont-ils un peu minorés par la non-consideration d'éventuelles périodes d'activité accomplies

(3) « Les limites de la vie active et la retraite » par Alain Monnier, *Population*, n° 4-5-1979, et 1-1981.

(4) « Une génération de Parisiens arrive à la retraite » par Françoise Cribier, CNRS.

(5) L'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire) a été instituée par l'accord du 8 décembre 1961 étendu par arrêté du 27 mars 1962, qui a rendu obligatoire la retraite complémentaire pour tous les salariés non cadres des entreprises des branches professionnelles entrant dans le cadre de compétence du CNPF.

avant l'âge de 16 ans, et surtout par l'assimilation de périodes non décrites dans les dossiers à des périodes de non-activité. Mais il faut bien comprendre qu'il s'agit de personnes ayant par définition atteint l'âge de la retraite, étant entrées en activité dans les années 1930-35, alors que le calcul présenté plus haut (40,1 ans d'activité moyenne pour les retraités masculins) se réfère aux âges *actuels* d'entrée en activité.

*

On attribue à la prise en considération de la durée d'activité dans la détermination du moment de la retraite deux vertus principales : la première est de permettre un départ plus précoce précisément aux catégories dont la scolarité est la plus courte et dont on a tout lieu de penser qu'elles sont aussi celles dont l'espérance de vie est la plus courte ; la seconde, d'opportunité, est qu'elle permet d'abaisser l'âge à la retraite pour les générations y parvenant actuellement, sans préjuger ce qui se passera quand, dans une conjoncture démographique inversée, y parviendront des générations ayant bénéficié de scolarités plus longues. Au-delà de ces vertus, les calculs présentés ici montrent les problèmes que pose l'inégalité des destins individuels et les chances qu'offre la baisse de la mortalité.

Nicolas BROUARD et Michel Louis LEVY

COUP D'ŒIL

Les populations de l'Afghanistan et de l'Iran

Avant 1979, aucun recensement de l'Afghanistan n'a été réalisé.

Une première enquête démographique nationale a été effectuée en 1972-73. Centrée sur la population sédentaire, cette enquête n'avait pas permis de bien dénombrer la population nomade, estimée selon les sources de 9 à 16 % de la population du pays. D'autre part, bien que l'état civil ait été institué en 1924, l'enregistrement demeure très lacunaire.

L'enquête démographique afghane avait conduit à estimer la population à 11,52 millions d'habitants au début de 1973, après diverses corrections du sous-dénombrement des nomades d'une part, des femmes d'autre part.

Sur le recensement de juin-juillet 1979, on ne dispose que d'un dépouillement manuel, selon lequel la population totale était de 15,54 millions d'habitants, dont 16 % de nomades, 11 % d'urbains et 73 % de ruraux. Sur la base des

taux de natalité et de mortalité, tous deux très élevés, observés en 1973, on avait estimé à 2,2 % par an le taux d'accroissement annuel ce qui conduisait pour 1979 à 14,70 millions d'habitants. L'estimation (16,4 millions d'habitants en 1981) retenue par le *Population Reference Bureau* et reprise dans *Population et Sociétés* n° 150 suppose un taux d'accroissement récent plus élevé (2,7 % par an). Mais si l'on estime l'importante émigration de réfugiés vers le Pakistan à environ 1 million de personnes et vers l'Iran à 200 ou 300 000 personnes, il faut admettre soit que le chiffre de 1979 était sous-estimé soit que celui de 16,4 millions est trop fort.

Dans l'Iran voisin, ont eu lieu trois recensements (1956, 1966 et 1976) et d'assez nombreuses enquêtes démographiques nationales ou régionales. L'état civil couvre une bonne part de la population et c'est d'ailleurs pour en centraliser les résultats qu'un bureau de statistique avait été créé en 1924. Les résultats ajustés des recensements de l'Iran sont de 19,44 millions d'habitants en 1956, 26,05 millions en 1966, 34,70 mil-

lions en 1976. La proportion des nomades est en général sous-estimée dans les publications officielles, mais on a tout lieu de penser, grâce aux travaux de l'ethnologue Afchaq Naderi, qu'ils représentent 15 à 16 % de la population totale, appartenant principalement aux ethnies kurde, lure, turkmène, baloutche et gachgaye. Le taux d'accroissement de la population ressort à 2,8 ou 2,9 % par an depuis 1956 (doublement en 24-25 ans) et l'estimation retenue pour 1981, 39,8 millions d'habitants, est cohérente avec cet accroissement. Elle ne tient cependant pas compte des troubles politiques, de la guerre avec l'Irak, et des migrations extérieures.

La population de Kaboul, selon les estimations gouvernementales de 1978, était d'environ 750 000 habitants, soit moins de 5 % de la population du pays ; celle de Téhéran au recensement de 1976 était de 4,5 millions d'habitants, soit plus de 13 % du total. Mais le taux d'accroissement annuel des deux villes dans les années 1970 est estimé au même niveau de 4,2 % par an.

Mehdi AMANI

Les situations domestiques en 1975

L'exploitation d'une « bande au 1/1000 » extraite du recensement de 1975 et portant donc sur près de 18 000 « ménages ordinaires » permet de décrire de façon convenablement précise comment se répartissait à cette date la population entre les diverses configurations de ménages. Le tableau ci-contre donne le résultat obtenu pour chaque sexe, tous âges confondus, mais, évidemment, pour chaque phase du cycle de vie, une situation est plus fréquente (1).

La plupart des enfants vivent avec leur parents. Mais en 1975, environ 10 % des 0-14 ans ne vivent pas avec leurs deux parents. (En 1976, la proportion correspondante était de 20 % aux Etats-Unis et de presque 50 % dans la population noire de ce pays). La moitié de ces 10 % vivent avec un seul parent, la plupart du temps divorcés. Dans le groupe d'âge 20-24 ans, la moitié des hommes et le tiers des femmes, qui se marient plus jeunes, vivent encore avec leurs deux parents.

Il arrive que de jeunes couples cohabitent avec les parents de l'un des conjoints. En 1975, la situation « ménages composés de deux familles ou plus » concerne 2,8 % de la population, mais un peu plus dans les tranches d'âge 20-24 ans (4,0 %) celle de nombreux jeunes mariés, et 50-59 ans (3,3 %) celle de nombreux parents dans cette situation.

Mais la situation la plus fréquente est celle où le couple occupe un logement séparé, sans enfant d'abord, avec enfant ensuite, de nouveau sans enfant enfin. La situation avec conjoint et enfant(s) en 1975 est celle de 30 % de la population, mais de plus de 75 % dans les tranches d'âges 35-44 ans chez les hommes et 30-44 ans chez les femmes. La situation « avec conjoint sans enfant » est celle de 15,1 % de la population ; elle est relativement un peu plus fréquente chez les hommes de 25-29 ans (17,7 % de ce groupe

(1) Le tableau par groupe d'âge est donné dans la note de Louis Roussel publiée dans *Population* n° 4/5, 1981 p. 924-928.

Situation domestique	Sexe masculin	Sexe féminin
Personnes vivant...	%	%
... avec leurs deux parents	34,6	29,7
... avec un seul parent	2,9	2,4
... dans des ménages composés de deux familles (1) ou plus	2,9	2,7
... avec leur conjoint sans enfant	15,1	15,1
... avec leur conjoint et enfant (s)	30,6	29,3
... sans conjoint mais avec enfant (s)	0,6	2,1
... seules	5,5	9,8
... dans un ménage composé d'un couple sans enfant et d'un ascendant	0,8	1,3
... dans un ménage composé d'une personne de plus de 25 ans et d'un ascendant	0,9	1,7
... dans une autre situation	6,1	5,9
TOTAL	100,0	100,0
Effectifs	24 893	26 075
Personnes hors champ	783	696

en milliers

(1) On appelle ici « famille » un groupe où figurent soit deux conjoints avec ou sans enfants, soit un parent seul avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

d'âge) et les femmes de 20-24 ans (18,1 %) et nettement plus fréquente au-dessus de 50 ans. Elle est même celle de plus de la moitié des hommes de 65 à 79 ans. Pour les femmes âgées, fréquemment veuves, la solitude est la situation la plus fréquente au-delà de 75 ans, mais il faut se rappeler que cette description ne concerne que les « ménages ordinaires » et non les personnes vivant en institutions, telles que maisons de retraite ou hospices.

Vivre sans conjoint mais avec un ou plusieurs enfants est en 1975 la situation de 2,1 % des femmes (soit environ 550 000 femmes), et de seulement 0,6 % des hommes. Cette fréquence atteint 6,3 % chez les femmes de 45-49 ans. Le cas le plus fréquent est celui de femmes divorcées, vivant avec un ou plusieurs enfants encore trop jeune(s) pour être mariés.

L'évolution depuis 1975 ne pourra être connue que lorsque seront disponibles les résultats correspondants du recensement de mars 1982. L'augmentation récente de la fréquence du divorce (voir *Population et Sociétés*, n° 144) aura certainement accru la fréquence des cas « enfant avec un seul parent » et « personnes seules ».

Un ouvrage américain récent (2),

(2) « The nation's families 1960-1990 » par George Masnick et Mary Jo Bane, Auburn House Publ., Boston, 1980.

écrit dans une perspective d'étude de marché, retient comme changements en cours ou probables aux Etats-Unis :

1) Autonomie résidentielle des jeunes célibataires, succédant au mouvement qui a abouti à l'autonomie résidentielle des jeunes couples mariés.

2) Augmentation très sensible du pourcentage des femmes chefs de famille. Par rapport à l'ensemble des chefs de famille, la proportion des femmes est passée de 9,2 % en 1950 à 14,4 % en 1978.

3) Augmentation du pourcentage des ménages composés d'une seule personne, en raison de la précoce autonomie résidentielle des jeunes célibataires, du retard au mariage, et de l'augmentation de la divortialité. En 1950, le pourcentage des ménages constitués d'une seule personne représentait 10,9 % de l'ensemble des ménages. Cette proportion avait déjà plus que doublé en 1978.

4) Diminution de la proportion des ménages formés d'un couple marié, avec ou sans enfant (s). Le pourcentage de tels ménages représentait 75 % de l'ensemble des ménages en 1960, 66 % en 1975 et les auteurs avancent pour 1990 le pourcentage de 55 %.

5) Diminution dans les ménages de la proportion des « personnes non apparentées » (*unrelated persons*).

M. L. et L. R.